

clous avocat au Siège présidial de la Flèche, 2^o Jacques Richer Sieur du Brossay, conseiller du Roy et élu en élection de la Flèche et 3^o Marie Richer épouse de René de la Fontaine président au Siège présidial de la Flèche. Sur cet acte tous sont qualifiés de Nobles hommes.

Une Sœur de ce René de la Fontaine, Marguerite, épousa François LeRoyer de la Motte dont la mère était Fidèle Fontaine ⁽¹⁾. Par conséquent Marie Richer de Boisclous était à cette époque, belle-sœur de François LeRoyer de la Motte Chantepie.

René de la Fontaine et Marie Richer eurent quatre enfants, est-il dit sur une généalogie de la famille Belin faite dans le 18^e siècle, mais on n'y désigne que deux filles : Catherine qui épousa un Sieur Cadot de Grand-maison, et Marie de la Fontaine religieuse de Notre-Dame. Des actes notariés concernant la Visitation de la Flèche font connaître à la même époque une Renée de la Fontaine religieuse de ce monastère, peut-être était-ce une fille de Marie Richer dame de la Fontaine, ou une sœur de René de la Fontaine?... Nous n'avons pas de preuves certaines ⁽²⁾.

(Archives des Hospitalières de St Joseph de la Flèche).

⁽¹⁾ Il y avait alors à la flèche une famille *Fontaine* et une autre *de la Fontaine*, bien distinctes mais non moins honorables l'une que l'autre.

⁽²⁾ Le 9^{bre} 1657. Noble Gatien Bugnon, con^{er} du Roi et élu en l'élection de la Flèche, et dam^{elle} Jeanne de la Fontaine, son épouse, donnaient 600 livres aux pauvres de l'Hôtel-Dieu, à la charge par les administrateurs de faire célébrer deux messes à basse voix à perpétuité par chacun an dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu, au trois^e jour de janvier, et après leur décès au jour anniversaire de leur mort pour le repos de leurs âmes et de leurs parents et amis trépassés.

(Archives des Hospitalières de St-Joseph).